

actu **vérités**

Le rôle grandissant des sapeurs-pompiers

Voici près d'une année que la réforme " sapeurs-pompiers XXI " est entrée en vigueur. Elle permet, d'une part, de mieux maîtriser les coûts, d'autre part, de mieux reconnaître la valeur du travail des sapeurs-pompiers volontaires.



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel:

14 avril 2008

Parution: 7 mai 2008

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© LDD

P. 3

Les sapeurs-pompiers

La commune de Vernier possède sa propre compagnie de sapeurs-pompiers, la 51. Elle est actuellement composée de 64 volontaires, dont 3 femmes.



© LDD

P. 8

Conseil municipal

Afin de favoriser la proximité entre citoyens et politiques, le groupe socialiste verniolan propose d'organiser, une fois par an, une séance plénière extra-muros.



© DTI

P. 12

Vernier arborise et innove

Vernier a réalisé une première suisse, planter des arbres d'un genre nouveau: en l'occurrence des platanes résistant au virus mortel du chancre coloré.



© LDD

P. 24

Mieux vivre dans le préau

A l'école de Châtelaine, une journée de réflexion autour du préau a permis de sensibiliser enfants et parents aux problèmes des déchets, du recyclage et de la diététique pour les goûters.



© LDD

P. 31

Fête au Village

L'édition 2008 aura lieu le samedi 17 mai avec un vide grenier dans le préau de l'école des Ranches. Poneys, jeux, buvette et spectacle de rue seront aussi de la fête.

Les sapeurs-pompiers au XXI^e siècle

Une nouvelle organisation du travail entre les compagnies de sapeurs volontaires et les professionnels du SIS est en vigueur. Que change-t-elle?

La commune de Vernier possède sa propre compagnie de sapeurs-pompiers, la 51. Elle est actuellement composée de 64 volontaires, dont 3 femmes. "Il faut avoir entre 18 et 35 ans et avant 40 exceptionnellement pour entrer dans une compagnie. Et on en sort après 25 années de service et après avoir

atteint 50 ans d'âge", résume le capitaine Silvano Porta, lequel commande la Cp 51.

Que se passe-t-il si l'on appelle le 118? Qui interviendra? Le Service d'incendie et de secours (SIS) formé de professionnels et/ou la compagnie 51? La réponse n'est pas simple. Une réforme de la répartition des tâches

entre les diverses entités est entrée en force au 1^{er} juin 2007.

A l'époque, lorsqu'il y avait une alarme incendie, le SIS se rendait sur place. Puis, d'après la gravité du sinistre, le SIS alarmait l'officier de la commune concernée, lequel se rendait aussi sur place. Lorsque ce dernier était sur les lieux du sinistre, il alarmait alors sa



La Compagnie 51 en exercice sur la place d'armes d'Epeïsses.

compagnie. Avec cette organisation, les sapeurs-pompiers volontaires arrivaient 30 à 45 minutes après l'arrivée du SIS, beaucoup trop tard pour du renfort ou de la relève. C'est l'une des raisons qui ont poussé les communes à demander un changement du mode d'intervention pour intervenir plus rapidement. Avec en plus l'avantage pour le commandant de compagnie de savoir ce qui se passe sur sa commune. C'est ainsi qu'est né le système ICASIS. A Vernier, du fait de

la présence des dépôts pétroliers, l'officier ainsi qu'une équipe de piquet assuraient déjà un piquet 24/24 pour les alarmes Carbura.

Propositions du Conseil d'Etat

Dans la fin des années 90, les différentes compagnies fonctionnaient ainsi. Mais la redevance des communes liée au coût des interventions du SIS a pris l'ascenseur, provoquant un certain mécontentement. Pour y re-

médier, le Conseil d'Etat avait d'abord proposé pour faire des économies de faire fonctionner les sapeurs-pompiers volontaires comme les organismes de la protection civile. Ce qui aurait nécessité des regroupements de communes. L'idée a été rejetée. Les différents acteurs se sont concertés et ont trouvé la solution: "sapeur-pompier XXI".

Désormais, le sapeur volontaire se voit attribuer des missions où il intervient seul: les inondations, les feux de détritus, la récupération d'animaux, etc. Il ne reste quasiment que les incendies où volontaires et SIS partent automatiquement ensemble.

"Tout arrive au 118, lequel redistribue ensuite les interventions. Mais du lundi au vendredi, de 19h à 07h, et les week-ends (24 heures sur 24), ainsi que les jours fériés, les volontaires interviennent seuls (sauf en cas d'incendie, notamment ", résume Thierry Apothéloz, le conseiller administratif en charge de la sécurité.

Composée de volontaires, et non de professionnels comme le SIS, la compagnie de Vernier comporte des enseignants, des mécaniciens, des patrons de PME, etc. Ils interviennent essentiellement hors des heures de bureau, excepté en cas d'alarme Carbura (liée aux dépôts pétroliers) ou de grands incendies.

Une partie de la compagnie est équipée de bip, tandis que les autres sont alarmés par téléphone. Tous les lundis à 19h, un échange de bip et de semaine de piquet est effectué à la caserne (située dans le Bâtiment de la sécurité communale).

En journée, seul l'officier de piquet se rend sur place, en compagnie du SIS, mais il peut alarmer son équipe ou les personnes en congés. Les autres avantages de ce nouveau système sont: d'employer au mieux le matériel acheté par les communes et de maîtriser les coûts du SIS envers les communes

Concilier vie professionnelle et engagement dans la Cp 51

Dans le civil, Joao Peixoto, 34 ans, est directeur de la succursale de Nippon Express (un transitaire) et dirige une équipe de huit personnes. A la compagnie 51, ce jeune père de deux enfants est caporal et il a déjà 9 ans de service. "J'ai des horaires de bureau. Mais il m'arrive de devoir m'absenter pour mon travail plusieurs jours ou semaines".

Sa dernière grosse intervention avec la compagnie remonte au 29 décembre à 5h50 du matin, soit durant un week-end. "J'avais un bip de piquet et je suis intervenu avec mes camarades sur un feu d'appartement au chemin de l'Etang."

Etant son propre patron, il n'a pas véritablement de compte à rendre. "Mais le travail doit être fait. Il m'arrive de devoir compenser ensuite le soir ou les week-ends." Depuis son bureau de l'aéroport, il a une bonne vision du territoire communal. Cela lui est arrivé de voir de la fumée et de rejoindre sa compagnie, sans être de piquet. "Mais généralement, ceux qui interviennent la journée, ce sont uniquement ceux qui sont de piquet." En 2007, ayant eu beaucoup de

disponibilités, il a accepté d'être près d'une semaine sur deux de garde. "J'étais déjà pompier volontaire au Portugal", confie ce passionné. Un terme qu'il modère: "Un bon pompier est quelqu'un qui est posé, qui réfléchit avant d'agir."

Certains de ses collègues sont très actifs à la compagnie, tout en ne pouvant pas se déplacer la journée. Ils sont par contre très disponibles en soirée et les week-ends. Et l'inverse est aussi vrai. "C'est l'avantage des volontaires. On se sent bien. Mais cela ne veut pas dire que l'on fait les choses en amateurs. Cela m'apporte quelque chose. C'est une passion que j'ai."

S.G.



(Vernier a prévu une somme de 1,6 million de francs à son budget 2008 pour la redevance au SIS). En effet, les professionnels ne sont plus engagés pour des petites tâches ce qui devrait stopper la hausse de cette somme. Pour faire face à ses obligations, la commune s'est récemment portée acquéreur, à très bon prix, de trois des quatre véhicules actuels qui appartenaient à l'armée (dans le cadre du plan Carbura). Et elle est en train d'acheter un tonne-pompe (véhicule transportant de l'eau et une pompe qui permet d'avoir de la pression dans les tuyaux surtout pour accéder aux étages élevés des grands bâtiments) mais également d'une plus petite taille que les véhicules de l'armée pour qu'il puisse circuler et manœuvrer facilement aux Avanchets et au Lignon,

sans oublier les petits chemins de la Commune.

" Nous sommes toujours à la recherche de sapeurs-pompiers ", relève le capitaine Porta. Pour devenir pompier, il faut avoir le permis de conduire B (véhicule à moteur), passer une visite médicale et suivre les cours d'une école cantonale de sapeur-pompier. Cela représente 33 heures étalées sur trois semaines. Le test d'entrée à cette école consiste à: porter une hotte à tuyau (35 kilos) sur 200 mètres sur un parcours comprenant une montée d'escalier; passer sur une poutre à 4 mètres du sol, d'une longueur de 4 mètres; et suivre un parcours avec un masque d'appareil respiratoire sur le visage (les derniers mètres du parcours étant dans l'obs-

133 interventions en 2007

Animaux

(dont récupération et sauvetage):
27 (dont 7 avec le SIS)

Déblaiement: 10

Divers (avertisseur, fermeture, etc.)
14 (dont 4 avec le SIS)

Incendie: 67 (dont 59 avec le SIS)

Fumée: 39 (toujours avec le SIS)

Inondation: 50 (dont 19 avec le SIS)

Prévention: 7 (5 avec le SIS).



Déblaiement d'un arbre tombé sur la voie publique au Lignon

curité totale).

Si le test est réussi, il faut suivre ensuite une école de formation: travail avec les tuyaux, avec les extincteurs, avec les échelles, avec la motopompe. Il y a aussi les cours de premier secours et de la théorie. Un examen de sortie



Un exercice motopompe devant le Bâtiment de la sécurité

intervient pour valider les acquis. Une fois pris comme volontaire, une formation interne à la compagnie se déroule quelques soirs ainsi que deux samedis, puis tout au long de sa carrière le sapeur-pompier effectuera des formations et des exercices pour rester performant en intervention.

Il faut aussi savoir que les ex-sapeurs volontaires touchent une rente de 2200 francs par année, versée par la Caisse de secours. Lorsque le pompier est en uniforme, il perçoit une indemnité de 17 francs 50 de l'heure, ainsi que 50 francs la semaine de piquet.

Pour entrer dans la section des spécialistes Carbura, il faut quelques années d'expérience. Pour aller plus loin, il faut suivre l'école de sous-officier (25 heures de formation). Il y a aussi une formation spécifique destinée aux porteurs d'appareils respiratoires ainsi que d'autres cours. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la compagnie: www.pompiersvernier.ch.

Serge Guertchakoff

Totally balexert

DU 7 AU 26 AVRIL 2008

DANS LE NOIR

EXPÉRIENCES SUR LA MALVOYANCE ET LA CÉCITÉ

RESTAURANT DANS LE NOIR
Réservation au Stand Info Balexert 022 979 02 01

EXPOSITION • ATELIER DES 4 SENS
PARCOURS MALVOYANCE • BAR
DIGESTION • CHIENS GUIDES
D'AVERTISSEMENT • ESPACE ÉCHANGES
CONFÉRENCES ET TÉMOIGNAGES

Programme sur www.balexert.ch

UCBA
FONDATION HANS WILSDORF
Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants

Tel: 022 979 02 01 / Fax: 022 979 02 02
Parking: 2 000 places
Aval: ouvert jusqu'à 2h
Sondrie d'infirmité
www.balexert.ch

balexert
[110 commerces au centre]

Attention aux escrocs !

Vous êtes peut-être démarchés par des entreprises afin que vous souscriviez à une annonce publicitaire pour un calendrier, une revue ou tout autre support.

Ces démarcheurs prétendent agir au nom, ou sur mandat des différentes compagnies ou de la fédération des corps de sapeurs-pompiers, il n'en est rien!

Les sapeurs-pompiers ne mandatent jamais un partenaire pour effectuer de telles démarches. Lorsque nous avons à le faire, nous le faisons toujours en prenant préalablement un rendez-vous, en nous présentant en uniforme et en nous légitimant avec une carte de sapeurs-pompiers.

Nous vous encourageons à être prudent avec ce type de démarchage contre lequel nous pouvons difficilement nous opposer et qui porte préjudices, tant aux entreprises qui souscrivent une annonce qu'à notre corporation. En cas de doute, vous avez la possibilité de prendre contact avec les autorités communales de Vernier, qui ne manqueront pas de vous communiquer les coordonnées du commandant, afin que vous puissiez vérifier auprès de ce dernier de la légitimité de la démarche.

Conseil administratif

> Communications

Centre commercial des Avanchets

Le Conseil administratif, désirant apporter des réponses complètes à la population, souhaite l'organisation d'une séance publique au cours de laquelle pourront être présentés tant le projet de réaménagement du centre et le planning des travaux par l'architecte mandaté par le propriétaire que le projet communal d'ouverture d'une épicerie provisoire.



© Magali Girardin

Zoom sur...

Anne Chevalley

Conseillère municipale, membre du Parti Socialiste

Quelle est votre passion ou hobby?
La sculpture et la lecture.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?
Nelson Mandela

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?
J'aime toutes les sortes de musique, tant classique que la variété comme les Cows-boys fringants (un groupe québécois).

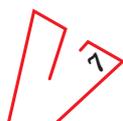
Quel est votre plat préféré ?
Le poulet à la coco (plat réunionnais)

Avez-vous un rêve pour Vernier ?
J'aimerais que tous les Verniolanais et Verniolans soient heureux de vivre à Vernier, avec un cadre de vie agréable et que toutes les disparités soient gommées.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante

pour vous ?
J'ai plein de merveilleux souvenirs d'enfance et il est difficile de faire un choix. Peut-être est-ce notre retour chaque été dans le village des Cévennes où vivaient mes grands-parents.

Propos recueillis par S.G.



Conseil municipal > séances des 11 et 13 mars 2008

Les élus souhaitent délocaliser les débats

Afin de favoriser la proximité entre citoyens et politiques, le groupe socialiste verniolan propose d'organiser, une fois par an, une séance plénière extra-muros. Si l'idée séduit la majorité des élus, elle crée inévitablement le débat.

L'argumentation des signataires de la délibération municipale baptisée "Pour un conseil municipal extra-muros une fois par année" est tirée d'un simple constat. A Vernier, le corps électoral a quasiment doublé depuis que les étrangers peuvent voter. De ce fait, il est nécessaire que les élus aillent à la rencontre des citoyens en leur prouvant physiquement qu'ils s'occupent de près des affaires de la commune. Ainsi, en organisant ponctuellement des séances dans d'autres lieux, les électeurs seraient sans doute plus enclins à venir suivre les débats pour les sensibiliser ensuite à accomplir leur devoir de citoyens. Le groupe socialiste imagine en outre déjà organiser cette première séance extra-muros le 24 juin prochain aux Avanchets.

Les Verts approuvent

"Cette idée n'est pas nouvelle, rappelle le chef du groupe démocrate-chrétien. Cela dit, si l'intention est louable, je trouve regrettable que cette opération, qui aura inévitablement un coût, ne soit budgétisée par les signataires. Enfin, je trouve qu'organiser une session extra-muros en juin est beaucoup trop tôt". L'Union démocratique du centre ne soutient pas ce

projet de délibération: "Nous le refuserons pour des raisons financières tout d'abord, précise un élu agrarien. Et puis, je me demande pourquoi le choix initial des Avanchets?" Un écologiste ne voit aucune raison de craindre une lourde facture: "Déplacer des enregistreurs et des micros n'est pas difficile et n'est franchement pas couteux".

Pour la représentante du groupe A gauche toute, "cela nous ferait une bonne publicité, estime-t-elle. Que la

politique aille vers les citoyens est une très bonne idée". "On joue avec les deniers publics, s'insurge l'élu PDC. Que les signataires transforment leur délibération en postulat et on examinera toute cela". Les Verts, eux, soutiennent l'initiative mais trouvent que le mois de juin arrive top tôt.

Le MCG jubile

Les représentants du Mouvement citoyens genevois boivent du petit lait.



Les séances du municipal étant publiques, les portes de la mairie sont ouvertes les soirs des plénières.

"Je suis heureux de constater que les Socialistes nous plagient, ironise l'un d'entre eux. Délocaliser le municipal me fait penser ce que nous faisons avec notre conseil administratif populaire".

Un Socialiste prend alors la parole: "Il me semble que tout le monde trouve quand même que c'est une bonne idée. Nous sommes prêts à en débattre sous la forme que vous souhaitez". "Non, ce n'est pas une bonne idée, rétorque un élu libéral. Je ne suis pas convaincu de l'utilité d'une telle démarche. De plus, il me semble que l'on oublie que les sessions actuelles de notre conseil sont publiques et donc ouvertes à tous. Ne serait-il pas

plus judicieux de mieux communiquer et de se donner les moyens d'attirer les Verniolans ici?" " Il est vrai que les électeurs peuvent venir, renchérit un membre de l'UDC. Je ne suis pas persuadé que des séances extra-muros représentent un bon rapport qualité - prix".

Le débat est clos. Au moment du vote, une majorité d'élus prennent en considération cette délibération. L'objet sera donc traité en commission des finances. D'ici quelques mois, il est donc possible que les élus viennent débattre près de chez vous. En attendant, rien n'empêche les électeurs de venir un mardi soir à la mairie.

Didier Tischler

La bonne ambiance de l'hémicycle

"Si la Ville de Genève veut installer des péages à ses frontières communales et que nous devons payer pour aller au centre, nous n'avons qu'à en installer aussi". Les séances du Conseil municipal se suivent, mais ne se ressemblent pas. Si les débats sont quelques fois tendus, il arrive aussi, heureusement, que tout se passe dans la joie et la bonne humeur. A l'image de la réaction précitée d'un élu socialiste sur le débat des péages, les membres de l'hémicycle ne manquent pas d'humour. Les petites phrases ou commentaires hors micro, ou non, sont parfois de véritables petites perles. "Cette résolution est un véritable bircher muesli. Les ingrédients qui le composent sont excellents. Le mélange, en revanche est totalement indigeste", déclare le chef du groupe libéral à propos d'un projet de délibé-

ration déposé par le MCG. Dans le même genre, le chef du groupe UDC fera son mea culpa. En effet, en ouverture d'un autre débat, il avouera avoir signé un texte sans l'avoir lu au préalable! Inutile d'écrire que, du coup, la majorité des membres de l'assemblée ne cessera de se gausser de la gaffe... Dans un autre genre, il arrive aussi que les prises de parole sont parfois un peu longuettes. Qu'à cela ne tienne, la présidente du Municipal a notamment pour tâche d'interrompre les propos de l'élu bavard. Ce qu'elle fera lors ce deuxième jour en coupant l'intervention d'un élu PDC. Ce dernier réagira en boudant. "J'ai perdu le fil de ce que je voulais dire". Ce qui, bien évidemment, provoquera un rire collectif. La victime étant l'une des plus actives en matière de bagout. D.T.

En bref

■ Les conseillers municipaux ont voté un crédit d'étude de CHF 350'000.- visant à construire un Espace de vie enfantine à Verrier-Village.

■ Les élus ont également voté un crédit d'investissement en vue de l'acquisition de la parcelle 3265, FO 45 DE, sise au 3, avenue Louis-Pictet.

■ Le Conseil municipal a refusé à la majorité la motion 054-07.11 intitulée "Revêtement de la rue du Village".

■ Les élus ont également refusé de prendre en considération les deux projets de délibération "Redonnons à la jeunesse verniolane le goût de la démocratie!" et "Aidons vraiment les jeunes de la commune de Vernier à trouver un emploi!".

■ La délibération intitulée " Pour des séances plénières efficaces " a été envoyée en commission des règlements.

■ La motion "Redynamisons la place de Châtelaine: pour la création d'un marché hebdomadaire" a été acceptée.

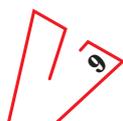
■ Les crèches devraient être ouvertes l'été. Le Conseil municipal a accepté la motion qui demandait à ce qu'une permanence des crèches pendant les périodes de vacances soit assurée.

D.T.

Prochaine séance

15 avril 2008 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



Des nouveaux locaux pour les activités parascolaires

Afin de palier à l'augmentation constante du nombre d'enfants accueillis au parascolaire et surtout suite à l'utilisation de salles de classes supplémentaires par le DIP, la commune s'est vue confrontée à un manque de locaux scolaires à Vernier-Village. Ce problème a été résolu par l'installation des Batiflex, anciennement utili-



Les nouveaux locaux installés sur le terrain derrière la Poste de Vernier-village.

sés à l'école de Balexert, sur le site de l'école de Vernier.

Cette solution permet d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves qui fréquentent les activités parascolaires, soit à midi soit de 16h à 18h. Ces nouveaux locaux sont utilisés par les enfants des écoles de Vernier-Place et des Ranches.

Les Batiflex ont été inaugurés le 7 février en présence de Thierry Apothéloz, Maire, Yvan Rochat, Conseiller administratif, Claude Howald, responsable du GIAP et ainsi que de nombreux partenaires tels que le personnel du GIAP, les conseillers municipaux, les enseignants, les parents d'élèves et les entreprises qui ont érigé les bâtiments.

Les festivités se sont terminées autour d'un buffet "Fourchette Verte".

Inscriptions pour les activités parascolaires 2008-2009

Les inscriptions pour toutes les écoles de la commune se dérouleront le mercredi 14 mai 2008 de 10h à 14h et de 16h à 20h. Les inscriptions auront lieu

Pour les écoles d'Aire, Châtelaine, Libellules et Lignon:
au restaurant scolaires de l'école des Libellules.

Pour les écoles de Vernier-Place et des Ranches:
au restaurant scolaire des Ranches.

Pour les écoles des Avanchets et de Balexert:
au restaurant scolaire de l'école d'Avanchet-Salève.

Uniquement les inscriptions régulières seront prises en compte. Pour les inscriptions irrégulières, les animatrices parascolaires se teindront à disposition des parents le lundi 25 août 2008 de 8h à 10h dans l'école que fréquentera votre enfant et seront orientées sur les jours d'activités les moins chargés.

Accueil Adultes-Enfants à l'EVE Bourquin

Tous les lundis et jeudis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, l'accueil Adultes-Enfants, situé au 68, avenue de Châtelaine, accueille parents, grands-parents ou mamans de jour avec leurs enfants âgés de 0 à 5 ans.

C'est un espace pensé et organisé pour l'adulte et l'enfant. Il n'est pas nécessaire de réserver et l'anonymat est respecté. L'enfant est sous la responsabilité de son accompagnant. C'est un lieu de partage, d'écoute et d'échange où adultes et enfants se rencontrent. On parle librement de ses soucis et de ses joies. Cet endroit où il fait bon jouer avec son enfant offre la possibilité d'échanger ses préoccupations quotidiennes de père, mère ou de tout autre adulte. C'est un moment où l'adulte est entièrement disponible pour son enfant, sans le téléphone ou les tâches ménagères. Des activités créatives sont proposées et animées par un personnel de la petite enfance (cuisine, bricolage, peinture...).

Les adultes et les enfants sont heureux de se regrouper autour du piano ou de la guitare pour chanter avec l'équipe éducative.

Ce lieu rencontre un grand succès, les familles reviennent de plus en plus fréquemment et emmènent leurs connaissances pour leur faire partager ce moment unique sur notre commune.

Les activités sont variées, suivent le rythme des saisons et des fêtes. Les adultes trouvent beaucoup de plaisir à bricoler ou cuisiner avec leurs enfants. Ils découvrent des bricolages,

des recettes simples pouvant être refaites à la maison. Le matériel proposé est à la portée de tout le monde. Des journées à thème sont parfois organisées avec des intervenants. Cette année, nous avons eu la chance de recevoir Rachèle Arnold du Service Santé Jeunesse, pour un débat autour de l'alimentation du jeune enfant.

Une bibliothèque pour adultes et enfants a été créée par notre équipe éducative afin de permettre aux "usagers" d'emprunter des livres. Les enfants, ainsi que les parents, apprécient tout spécialement ce service, et nous demandent même des ouvrages sur certains thèmes qui les préoccupent.



Cartes CFF

La Commune dispose de 10 cartes journalières CFF qu'elle propose à la vente. Ces cartes sont pré-datées et donnent le droit au libre parcours sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées pendant la journée inscrite. Elles sont en vente au prix de CHF 35.- au poste de sécurité municipale, rue du Village 38.

Il est possible d'acheter à l'avance une ou plusieurs cartes journalières pour le jour de son choix et l'on peut également en acheter pour plusieurs jours consécutifs. Pour tout renseignements 022 306 06 55.



Vernier arborise et innove

"Nous souhaitons arborer la rue de Vernier et l'entrée du village, a expliqué le maire Thierry Apothéloz. Au passage, si l'on pouvait casser cette image de banlieue que l'on nous colle souvent, ce ne serait pas si mal". Il avait fait beau toute la semaine. Mais en ce vendredi 29 mars, la pluie a fait son retour. Qu'à cela ne tienne. Vernier propose ce jour une Première suisse, planter des arbres d'un genre nouveau: en l'occurrence des platanes résistant au virus mortel du chancre coloré. Seize arbres de ce type ont donc été plantés sur la place en face de l'ancienne mairie.

L'espoir d'un platane résistant est né par la volonté du bien-nommé professeur André Vigouroux, ingénieur agronome à l'Institut national de la recherche agronome de Montpellier. Après plus de treize ans de recherches, l'espoir est devenu réalité avec l'obtention de la variété Vallis Clausa. Ce superplatane est breveté au niveau européen. Avant de pouvoir planter ces arbres à Vernier, il restait un

seul problème à régler: le brevet est européen et la Suisse n'est pas membre de l'UE. Grâce à l'intervention du DNP, la Confédération a récemment décidé de le reconnaître. Les arbres

ont donc quitté Avignon pour venir s'installer dans le village. La Ville de Genève devrait à son tour succomber au charme de ces arbres.

DT



Thierry Apothéloz, Maire, donne le coup de pelle inaugural de la plantation de ces arbres d'un genre nouveau.



Jean-Marc Beffa, responsable des espaces verts verniolans participe à l'inauguration sous l'oeil de Juan-Carlos Taboada, responsable du génie civil communal



L'EVE du Lignon à la neige

C'est après deux années consécutives à attendre soit une météo clémente, soit des conditions d'enneigement favorables, que les groupes d'enfants des Eléphants et des Lions (3-4 ans) de l'EVE du Lignon ont enfin pris la route pour leur sortie de luge, le mardi 5 et le vendredi 8 février.

Arrivés à Saint-Cergue par minibus vers 11 heures et équipés comme il se doit de pieds en cap, c'est dans 20 cm de neige fraîchement tombée que nos petits ont dévalé la pente du vallon sur des bobs ou à défaut dans des sacs poubelle (ça va plus vite et c'est rigolo).

Pendant plus d'une heure, ils ne se sont pas démotivés à descendre puis remonter la pente en tirant leur luge et en foulant l'épais manteau blanc.

Pour certains plus calmes ou moins téméraires c'est avec engouement qu'ils ont confectionné un bonhomme de neige sans oublier son nez, ses



yeux et son balai avec les brindilles et cailloux de fortune trouvés sur le chemin. Après toutes ces péripéties notre petit monde s'est retrouvé bien au

chaud et surtout bien au sec pour un déjeuner pique-nique: sandwiches, chips et une bonne soupe aux légumes préparés par nos cuisiniers Bernard et Claude.

Malgré quelques signes évidents de fatigue, il est encore temps de se réunir sur une couverture pour un moment détente en écoutant une ou deux histoires et chanter des airs de circonstance.

L'heure du retour a sonné. Le bus est venu nous rechercher et, après moult virages, quelques bambins restent encore vaillants alors que d'autres s'endorment dans les bras de Morphée.

Ce fut une très belle journée !



C. Bochatay

Il est impératif de lutter contre les chenilles processionnaires

Ces chenilles vivent en sociétés nombreuses, réunies dans des nids en forme de boules soyeuses, situés à l'extrémité des pins. Il est imprudent de s'approcher des nids et surtout de les toucher.

Il faut impérativement supprimer ces nids pendant qu'ils sont habités. Aux premiers jours de beau temps, à la queue leu leu (d'où leur nom de processionnaires), elles quitteront leur repaire pour descendre des arbres.

Ces chenilles sont couvertes de longs poils urticants, au contact de la peau, ils provoquent de violentes démangeaisons tant chez l'homme que chez les animaux. Il est du ressort de chaque propriétaire d'intervenir pour lutter contre ce parasite.

Vous pouvez contacter le service des espaces verts 022 306 07 00 pour signaler les nids situés dans les parcs ou à proximité des écoles de la commune. Pour les parcelles privées vous pouvez vous adresser à un paysagiste.



Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2008 en les conviant à une réception qui aura lieu le 17 novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?

Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 5 octobre 2007. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse :

..... tél. :

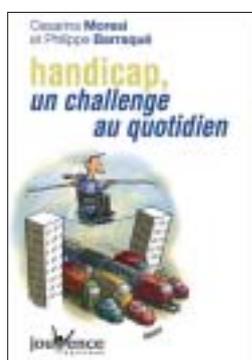
Mariés le à la mairie de

C'est nouveau et c'est à lire

près de chez vous

Les Bibliothécaires vous proposent :

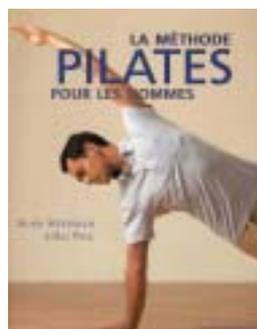
«**Handicap, un challenge au quotidien**» de Cesarina Moresi et Philippe Barraqué



Chronique sociale qui contient également une multitude d'informations pratiques et de bons plans pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

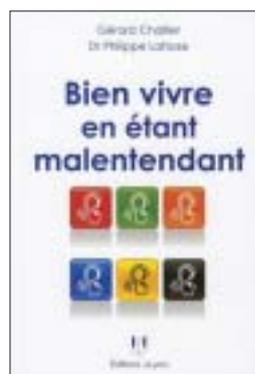
«**La Méthode Pilates pour les hommes**»

Cette méthode de gymnastique douce



a pour but d'entraîner le corps et l'esprit de façon harmonieuse.

«**Bien vivre en étant malentendant**» de Gérard Challier et Philippe Lafosse



Ecrit par deux spécialistes, cet ouvrage aborde tous les domaines de l'audition, les problèmes rencontrés lors de la diminution ou de l'absence de celle-ci, et leurs solutions, avec tous les types d'appareillages actuellement disponibles.

Le dernier livre de **Jacques Chessex**, «**Pardon mère**» et celui de **Tahar Ben Jelloun**, «**Sur ma mère**»

et beaucoup d'autres nouveautés

Horaires

AVANCHET

Centre commercial des Avanchets
Tél. 022 797 05 55

Lundi : 15h45 - 19h15
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

CHÂTELAINE

Avenue de Châtelaine 83a
Tél. 022 797 16 82

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

VERNIER

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57
Tél. 022 341 04 91

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Prêt gratuit

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 6 mai

Métalliques : jeudi 8 mai

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés: PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi / ORGANIQUES mardi

Renseignements: Centre d'entretien 022 306 07 00.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

IMPÔTS

Un souci ?

Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 70.-- frs à 100.-- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat
61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022.796.37.81 (de 9h à 19h)

DÉPÔT - VENTE Second Hand

Vêtements &
accessoires griffés

Mesdames,

Habillez-vous chic à des prix sympas
pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moïse-Duboule 3-5

1209 Petit-Saconnex



Cours de Salsa Débutant

du 3 avril au 3 juillet 2008

A Vernier

Les jeudis à 19h,
CHF 280.- 14 leçons de 1h30.

Tél. 079 623 87 54

www.salseros-de-hoy.ch



EN CONCERT
Samedi 19 avril

20 heures

Aula Ecole des Franchises

Rte des Franchises 54

Entrée gratuite - collecte

Un palace de Montana ouvert à tous

«Voilà des années que je vais régulièrement à l'Hôtel Valaisia. Réservé au personnel de la Poste, il est maintenant accessible à tous. C'est tant mieux car c'est juste magnifique. Tant le cadre, l'ambiance familiale, l'accueil, la vue sur la plaine du Rhône, que les installations de soins et de bien-être, il n'y a vraiment rien à dire. C'est une sorte de 4 étoiles qui propose des tarifs plus que raisonnables: dès 650 francs pour une semaine en demi-pension! Dans ce prix sont évidemment compris les accès à la piscine d'eau salée, au sauna, au hammam et les repas. Les amateurs de bonne chair sont d'ailleurs gâtés car la nourriture y est excellente. Il y a également plein de balades à faire. Et franchement, entre Vernier et Montana, il n'y a qu'un pas.»



Ernest Greiner, facteur à la retraite,
ancien conseiller municipal



Informations: www.hotel-valaisia.ch, 027.481.26.12

Vernier honore ses sportifs d'élite

Suite à la décision du Conseil municipal d'apporter un soutien plus important aux sportifs d'élite, le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir les premiers élus de cette nouvelle subvention dans le cadre d'une réception à la Maison Chauvet-Lullin.

Cette réception s'est déroulée en présence du Maire, Thierry Apothéloz, de Alain-Dominique Mauris, Administrateur délégué aux sports et des membres de la commission des sports,

dont son Président, Antoine Bertschy. Les heureux bénéficiaires de cette nouvelle subvention ont pu, lors de la remise de leur prix, commenter en quelques mots leur dossier ainsi que leurs activités.

Pour cette première année, le Conseil municipal avait décidé de récompenser, à titre individuel, Mlle Laura Alzina pour ses brillants résultats dans le cadre de la gymnastique artistique féminine et, à titre collectif, trois clubs

de la commune : le Châtelaine Tennis de table Club, pour sa première équipe évoluant en ligue nationale B ; le Tennis club de Vernier, pour ses équipes évoluant en compétition inter-clubs en ligue nationale C, ainsi que l'Etoile Sportive Vernier Basket, pour sa première équipe évoluant en ligue nationale B.

Cette cérémonie s'est clôturée autour d'un buffet dans une ambiance conviviale et sympathique.

Quand le Lignon se fait jazzy

Entrer dans la salle des Fêtes du Lignon les 28 et 29 février dernier, c'était faire escale à travers le monde et dans les années folles.

Les soirées «Jazzband», emmenées par le Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band ont connu un franc succès. Le public a été conquis par cette plongée dans les années 1920 et 1930, période où le jazz a trouvé ses marques.

Un bandonéon, une contrebasse et une voix magnifique: le trio Tango Plus a apporté à la soirée des moments d'émotion intense.

Deux belles représentations qui resteront dans les mémoires.





Du bon usage de la démocratie

ou comment ne pas confondre mairie et «bistrot»

Depuis le mois de juin 2007, la Commune de Vernier traverse une crise institutionnelle qui perturbe la vie politique.

D'aucuns en profitent pour tourner en ridicule nos institutions, en faisant croire qu'ils favorisent une démocratie de proximité, tout en créant une prétendue mairie parallèle à Vernier.

La gestion de la chose publique est trop sérieuse pour en accepter la parodie de la part de ceux qui pratiquent une "politique de bistrot" et discréditent ainsi la démocratie en faisant des promesses qui ne pourront être tenues.

Les décisions politiques sont le fruit de négociations recherchant un large consensus entre les différents partis, afin de garantir l'intérêt général.

Historique

L'élection complémentaire du Conseil administratif du 3 juin 2007 a fait l'objet de recours, qui dénonçaient les agissements peu conformes aux règles démocratiques par des représentants du MCG.

Le Conseil d'Etat n'a pas validé l'élection du 3ème membre du Conseil administratif et a nommé un administrateur en la personne de Alain-Dominique Mauris.

Etat de la situation

En date du 5 février 2008, le Tribunal administratif a annulé l'élection administrative complémentaire du 3 juin, relevant que "des personnes se sont présentées chez des électeurs pour collecter leur matériel de vote, en leur faisant croire dans certains cas qu'ils procédaient pour le compte des autorités communales."

Avenir

Vu la décision du Tribunal (qui peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral par le MCG) la popula-

tion verniolane sera appelée à élire un 3ème conseiller administratif d'ici la fin de l'année.

VERNIER MERITE UN CANDIDAT SERIEUX

Le troisième conseiller administratif que les Verniolanes et les Verniolans choisiront, doit :

- ⇒ ETRE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ;
- ⇒ AVOIR L'EXPERIENCE DE LA GESTION ;
- ⇒ FAIRE PREUVE DE RIGUEUR ET D'OUVERTURE ;
- ⇒ DEFENDRE LES VALEURS QU'IL INCARNE, TOUT EN ETANT CONSENSUEL.

POSITION DU PARTI LIBERAL

En fonction de la situation à l'issue du premier tour de scrutin, le parti **libéral** présentera un candidat. En effet il faut qu'une sensibilité complémentaire à celle de la majorité actuelle (rose/verte) soit présente à l'exécutif de la Commune. Mais lors de l'élection, il conviendra d'oublier les clivages des partis afin que

**LE CANDIDAT LIBERAL, DANS LE COMBAT
QUI L'OPPOSERA AU CANDIDAT DU MCG,
PUISSE RASSEMBLER
L'ENSEMBLE DES VOTES DEMOCRATIQUES
DE LA GAUCHE, DU CENTRE ET DE LA DROITE.**

Pour le groupe libéral :
Pierre Ronget

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Élections judiciaires du 20 avril

Aux habitant-e-s de Vernier

**Le 10 avril 2008 à 20h30
à la buvette de la salle des fêtes d'Avanchet-Salève**

Vous voulez des réponses
concernant la lutte contre l'insécurité dans nos quartiers?

Savoir quelle politique en matière d'évacuation de logements
sera menée ces prochaines années?



Avoir un moment d'échange avec un candidat
au poste de Procureur général ?

François PAYCHÈRE
L'intégrité au service de Genève

Toutes ses dernières actualités, sa vision de la justice pour les prochaines années et ses propositions sont sur:

paychere.info

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Le 20 avril 2008, nous allons élire notre nouveau Procureur général.

Mais au fait, quel est le rôle du Procureur général dans le canton de Genève?

Pourquoi sa position est-elle si importante dans la justice pénale?

On entend beaucoup parler du Procureur général dans la presse, mais il est rare que l'on soit vraiment conscient de son rôle dans la poursuite pénale.

Le Procureur général est le chef du parquet, soit de deux procureurs et de huit substituts. Il a la lourde tâche de donner suite aux rapports de police ainsi qu'aux plaintes et dénonciations qu'il reçoit. Après une enquête de police et/ou une enquête menée par le juge d'instruction, le Procureur général doit décider quelle suite il faut donner à une affaire. En fonction de la peine qu'il entend demander, il choisira différentes juridictions : le Tribunal de police (cas de peu de gravité),

la Cour correctionnelle (cas de moyenne gravité) ou la Cour d'assises (cas grave). Il soutient alors l'accusation en demandant au tribunal de condamner un accusé à une peine qu'il considère comme juste. Le cas échéant, au lieu de renvoyer un accusé devant un tribunal, il peut prononcer lui-même une peine au moyen de l'ordonnance de condamnation.

Le Procureur général est ainsi une véritable " plaque tournante " de la justice pénale. C'est lui qui dirige les magistrats travaillant pour le parquet et qui choisit le type de politique criminelle devant être menée :

➤ Faut-il par exemple poursuivre uniquement les petits dealers de rue ou faut-il aussi chercher à démanteler les réseaux plus importants, notamment de trafiquants de stupéfiants ?

➤ Faut-il s'acharner sur les mendiants ou y a-t-il des dangers plus graves qui nous guettent dans la rue,

à commencer par les accidents causés par des chauffards ?

➤ Faut-il enfin faire avancer le dossier de la Banque Cantonale de Genève ou accepter l'inaction du Procureur général Zappelli dans cette affaire qui a coûté plus de deux milliards aux contribuables ?

Les valeurs et la personnalité du Procureur général vont avoir une influence directe sur la politique criminelle qui va être suivie durant six ans à Genève.

**Pour ces raisons,
les Verts soutiennent
François Paychère
et vous appellent à voter
pour lui !**

Les Verts de Vernier
<http://vernier.verts.org>



Bus scolaires et accès au village de Vernier : une question de mobilité

La mobilité est le sujet à la mode. Notre commune est concernée au premier chef ces temps-ci : arrivée du tram sur la route de Meyrin (l'occasion ou jamais de choisir le transfert modal et de révolutionner nos vieilles et mauvaises habitudes !), transfert de trafic routier du côté de la route de Vernier suite aux travaux d'excavation sous Meyrin, croissance " naturelle " de la circulation due à l'augmentation de la population et à la création de nouveaux quartiers de logements.

Chères habitantes et chers habitants, vous avez bien du mérite vous qui supportez les embouteillages, le bruit et la pollution !

Traiter de " mobilité " cela signifie aussi se pencher sur le transport des adolescentes et adolescents jusqu'à leur cycle. En décembre 2006, notre groupe politique a déposé une motion qui visait à une prise en charge des frais de déplacement (trajet scolaire uniquement) par les autorités et à la négociation avec les TPG d'un abonnement complémentaire (et donc moins cher qu'actuellement) pour les jeunes qui devraient utiliser le bus pour se rendre ailleurs qu'à l'école. L'objectif était double : soulager fi-

nancièrement les familles et rendre "gratuit" le transport à destination de l'école obligatoire. Une pétition lancée par l'Association des parents d'élèves de Vernier-Village et déposée au Conseil municipal en juin 2007 va dans le même sens. La motion a été amendée et acceptée, finalement, en février 2008. Ce vote permet au pouvoir exécutif de proposer la solution qu'il juge la plus à même de répondre aux besoins. A Gauche Toute ! espère que la préférence sera donnée à une solution réduisant le prix de l'abonnement annuel de bus pour les jeunes soumis à l'obligation scolaire. En effet, agir sur le coût de l'abonnement peut inciter à utiliser en toute occasion les transports en commun et il n'est jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes !

Evidemment, si tout le monde prenait le bus, l'accès à notre village historique ne serait pas si problématique, mais sans doute n'y aurait-il pas alors suffisamment de ... bus.

La pétition qui demande à ce que Vernier-Village soit accessible à ses habitantes et habitants soulève le problème du transfert de trafic (provi-

soire) de la route de Meyrin à celle de Vernier et celui (plus structurel) de l'augmentation générale du trafic automobile. Les autorités municipales feront sans doute leur possible pour améliorer la fluidité de la circulation mais leurs compétences sont limitées. Surtout, sur ce secteur de notre commune plane l'ombre de l'installation d'un géant du meuble. Le bleu roi et le jaune pétant qui pourraient habiller les murs de son royaume contrasteraient avec l'aspect sombre des perspectives en matière de trafic. Aujourd'hui, pas plus qu'en 2004, A Gauche Toute ! ne croit pas à la possible cohabitation d'un tel centre commercial, sur une parcelle étriquée à la jonction d'axes déjà engorgés, avec des quartiers d'habitations subissant une forte urbanisation.

**Les conseillers municipaux
d'A Gauche Toute !
au service de votre commune**

Anna Conti
Eric Dubath
Chantal Longchamp



Bienvenue au
check-up
financier
2008

Check-up financier: La voie vers plus de fortune.

Vous souhaitez vérifier et optimiser vos placements? Alors convenez dès aujourd'hui d'un rendez-vous.

Banque Raiffeisen Genève Ouest
Agence de Vernier
Route de Vernier 184 - 1214 Vernier - 022 930 91 91

RAIFFEISEN



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Annulation des élections à Vernier, lorsque le Tribunal Administratif triche avec la vérité

La section de Vernier du MCG tient à affirmer que la campagne électorale de Thierry Cerutti a été propre, honnête et faite dans le respect de nos adversaires.

Toute version qui prétendra l'inverse est contraire à la vérité.

Les considérants du T.A. sont non seulement polémiques mais et surtout malveillants. Mais vu que les juges du TA qui ont rendu cette décision sont majoritairement issus des partis politiques opposés au MCG, il ne pouvait en aller autrement. Nous en voulons pour preuve que les considérants sont politiquement orientés et bien naturellement à charge, sans aucune objectivité et propre à induire en erreur les électeurs. Mais, une fois de plus, rien de plus normal puisque

le juge rapporteur est lui-même en campagne électorale pour le poste de procureur général. Il ne peut dès lors, en toute logique, prétendre être impartial, à tout le moins prétendre à la sérénité qui devrait présider à toute décision de cette nature. Cette situation, très choquante pose de manière criante la question de l'indépendance de la justice puisqu'elle est composée à 100% de juges issus des partis politiques qui se partagent par ailleurs les deux autres pouvoirs.

Le MCG conteste ce système qui induit un mépris de la volonté des électeurs verniolans afin de préserver des privilèges partisans. Le résultat issu des urnes est sans contestation possible et les quelques bulletins litigieux, dont aucun n'a pu être attribué

au MCG, laissent toujours une avance confortable à Thierry Cerutti.

La première des règles en politique est de savoir s'incliner devant la victoire de ses adversaires. Il est donc inacceptable que les adversaires du MCG et de Thierry Cerutti tombent aussi bas dans l'action politique. La campagne électorale américaine en cours montre bien que les candidats qui veulent se faire entendre se donnent la peine d'aller de maison en maison ou organisent des soirées électorales privées. Personne n'oserait dire que l'Amérique n'est pas une démocratie ! Le MCG demande donc à chacun de s'en tenir à la vérité et de conserver le minimum de politesse envers ses adversaires politiques et les citoyens qui leur ont dit NON.

Le MCG est actif au Conseil municipal de Vernier

Le MCG précise qu'il est très concerné par la politique de sécurité et le bien être des citoyens de cette commune. Il a bien naturellement soutenu activement l'achat du véhicule de nos pompiers. Donc acte.

1. Afin de lutter contre le manque de crèches et lutter contre le prix exorbitant de ces dernières le MCG propose de relancer une étude sur les familles d'accueil et les mamans de jour en déposant une délibération demandant

d'étudier la faisabilité de former les familles, les mamans et les jeunes désirant s'occuper des enfants de nos communautés actifs professionnellement en y associant les divers partenaires ad hoc.

2. Soucieux de la qualité de vie et bien naturellement du problème de circulation au lieu dit " Coin-de-terre ", le MCG demande au Conseil Administratif provisoire de prendre des mesures adéquates afin de prévenir et d'as-

sainir cette problématique pour le bien être de nos concitoyens résidants au Coin-de-terre.

3. Le MCG soutient l'association Les p'tits bouchons, laquelle est reconnue d'utilité publique pour son action en faveur des personnes handicapées. Le MCG demande à ce que l'on trouve un local artisanal pour accueillir cette admirable association au sein de notre commune.

Le prochain CONSEIL ADMINISTRATIF POPULAIRE aura lieu le

lundi 14 avril 2007 à 20h00- au Jardin Robinson de Balxert - avenue de Crozet

Nous sommes à votre écoute pour agir et non discourir. Vous avez donc, en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions ou de nous contacter en nous envoyant un message à notre adresse e-mail: mcg-vernier@bluewin.ch ou par tél. au 078 / 601.04.70

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Mieux vivre ensemble dans notre préau

A l'école de Châtelaine, une journée de réflexion autour du préau et des récréations a permis de sensibiliser enfants et parents aux problèmes des déchets, du recyclage, de la diététique pour les goûters. Chacun a pu se réapproprier son préau, rediscuter des règles et des différents espaces que contient celui-ci et redécouvrir des jeux d'autrefois.

Le préau d'école reste l'un des espaces privilégiés où chaque élève peut se détendre et " recharger ses batteries " avant de retourner étudier en classe. Chacun d'entre nous en garde de joyeux souvenirs, d'autres réalités moins ludiques pourtant gâchent le plaisir de certains. Fort de ce constat, l'école de Châtelaine a proposé à ses élèves une journée de réflexion sur le préau et les récréations, afin que les enfants apprennent à mieux vivre ensemble et à respecter ce lieu, ainsi que les personnes qui y travaillent.

Le 28 janvier dernier, toute la journée, les élèves ont pu discuter avec

les nettoyeurs du préau et se prêter au ramassage des déchets. Volontairement, le nettoyage n'avait pas été fait le matin même. Les déchets du week-end et de la fin de semaine précédente ont été récoltés (parfois avec dégoût) dans un cylindre, puis exposés toute une semaine, et il est certain qu'à l'avenir chacun préférera choisir les poubelles, par respect pour les nettoyeurs. Les enfants ont appris également à trier leurs déchets, dans l'attente que des poubelles de tri sélectif soient installées dans le préau.

L'effort des élèves devra s'accompagner de celui de tous les utilisateurs

du préau. Les élèves vont à cet effet réaliser des panneaux et les placarder dans le préau afin de sensibiliser chacun d'entre nous à jeter ses déchets dans les poubelles, à ne pas fumer pendant les heures d'école (ni lorsque le parascolaire utilise le préau), à ne pas utiliser le coin du préau comme une décharge publique!

Les élèves ont pu redécouvrir leur préau: les arbustes et arbres, ainsi que le thème aquatique du préau leurs ont été présentés (les sols sont bleus, les bateaux et autres hippopotames entourés par des roseaux et autres caisses au trésor donnent un





petit air de " Pirates des Caraïbes " à leur espace de jeu).

Les goûters pendant les récréations ont également été abordés: l'infirmière scolaire accompagnée d'une diététicienne ont pu expliquer aux élèves quels étaient les bons et les mauvais aliments à consommer. Un goûter "diététiquement correct" a également été offert pendant la récréation du

matin, ainsi qu'à quatre heures. Les parents étaient conviés pour partager avec leurs enfants ce goûter ainsi que toutes les informations apprises au cours de la journée.

De nouvelles idées de jeux ont été présentées aux enfants par les animatrices du parascolaire, afin qu'ils retrouvent des activités leur permettant de se dépenser autrement qu'en se

bagarrant. Les règles du préau ont été rediscutées avec l'éducateur pour que chacun les fasse siennes.

Au final, le bilan de cette journée est très positif. Maintenant, chacun doit être acteur, à son niveau, et respecter les personnes qui travaillent dans le préau et le matériel à disposition.

Christophe Perret, éducateur social

Évènements à l'ABARC



Samedi 12 avril 2008
Festival BOTOX III dès 20h30

Avec:

La Conséquence (RAP-Carouge)

HTA Klik (RAP-Veyrier)

Julyland (ROCK-Onex)

Jenavan (FUNK ROCK-Thônex)

Déjà trois ans que ce festival existe et, pour la première fois il fait une halte à l'ABARC. Le principe de cet évène-

ment est de proposer, aux formations qui répètent dans les locaux mis à disposition dans les maisons de quartier, de se produire dans plusieurs salles de concerts du canton. Ainsi, le festival aura lieu le 5 avril à L'Usine, le 11 avril à la Villa Tacchini (Pt-Lancy), le 12 avril à l'Abarc (Vernier), le 18 avril à la MQ de Thônex et le 19 avril à l'Undertown (Meyrin).

Samedi 26 avril 2008 : Soirée Techno
Avec : SWIT HONEY (Mont terri prod), Christian Dash (Tdd, littlhouse), Mass-B & Michel Sorn (Underground X-perience) Kyssia & Myssi Sensi (O'xensa label)
23h00-05h00. CHF 10.- l'entrée /

CHF 5.- sur réservation
Info : www.oxensa.com

HORAIRES D'OUVERTURE
de l'accueil du 31 mars au 5 mai

A L'ABARC (rte de Vernier 151)

Route d'accès à l'ABARC:

<http://map.search.ch/d/tbmznkOzt>

Le mercredi 14h-22h (avec repas)

Le samedi 14h-19h

Au BARAC (Via de Coissons 4)

Route d'accès au BARAC:

<http://map.search.ch/d/jrindfjnm>

Mardi et jeudi 17h-20h

Contact: 022 796 21 01
ou as.abarc@fase.ch

Les juniors de l'Avenir

Il y a 11 musiciens dans mon orchestre : 9 filles et 2 garçons. La plupart ont 13 ou 14 ans, mais il y a deux adultes avec nous, une qui joue de l'accordéon, l'autre de la clarinette.

Il n'y a pas que des accordéonistes dans mon groupe : on a un violon, 2 clarinettes...mais ça serait chouette s'il y avait encore d'autres instruments: des cuivres, des flûtes, etc..

Une répétition, ça se passe comme ça on commence rarement à l'heure, on discute tranquille, on met la salle en place... puis on s'installe en arc de cercle avec nos instruments, avec Daniel qui dirige au centre. On est répartis en plusieurs voix : 1ère, 2ème 3ème et basse...des fois, y'a des voix en plus.

Dans mon groupe, tout le monde s'entend bien. Quand on fait des fautes, Daniel ne s'énerve pas. Il n'est pas trop sévère, il veut juste qu'on ne joue pas quand il a les bras levés, ça nous fait marrer. Si on joue 3 fois sans sa permission, on doit plier et déplier tous les lutrins de l'orchestre, et ça, quand on l'a fait une fois, on a compris! Daniel, il est marrant, surtout quand il danse et chante quand on joue...

On fait quelques concerts dans l'année : pour la Soirée annuelle, pour Noël, pour les Promotions de Vernier, pour la Fête de la Musique...

Quand on joue en public, je n'ai pas le trac, parce que je bosse mes morceaux et que je ne joue pas toute seule... Ce n'est pas la même chose quand je joue seule à l'audition! Oh là là, quel trac !

Chaque année, le style des morceaux qu'on apprend change. Cette année, on joue du tzigane, pour la soirée du 26 avril prochain. Ce sont de chouettes morceaux, parfois pas évidents : il y a des voix plus difficiles que les autres. Dans un des morceaux, on a une descente difficile à jouer et on n'y arrive jamais...pfffffffff

Mais le travail avance bien quand même et on sera prêts!

une jeune musicienne des Juniors

Prochain concert de l'Avenir Accordéoniste de Châtelineau Nuit Gitane

ballade musicale à travers l'Europe
samedi 26 avril 2008 à 20h

Salle des fêtes du Lignon

Repas tzigane dès 19h

Stands buvette, artisanat, pâtisseries.... Tombola

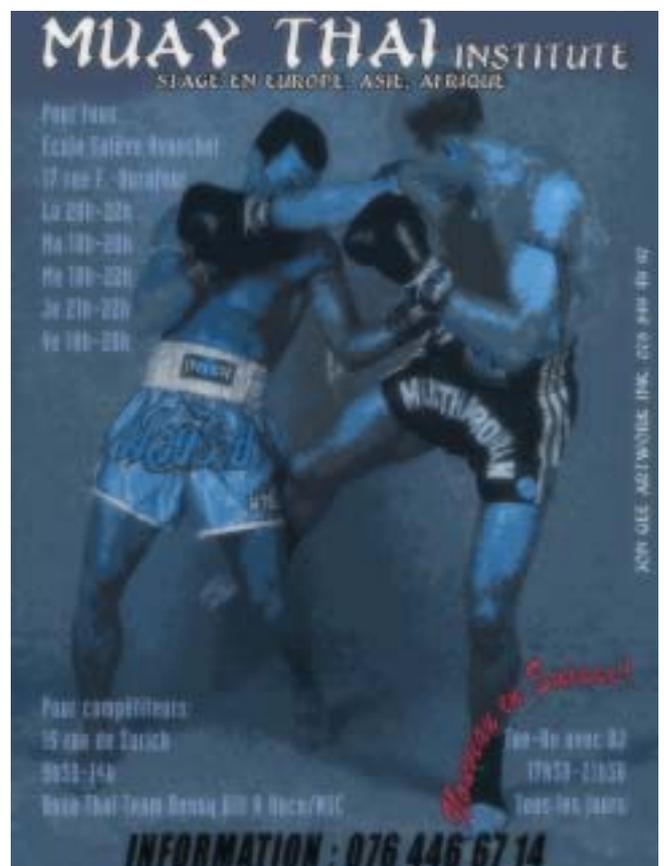
Entrée : CHF 10.-.

Le FC Vernier Fête ses 70 ans

Réservez les dates des 10 et 11 mai 2008

Pour fêter ce jubilé le club vous invite à faire la fête le week-end de Pentecôte.

Plus de renseignements sous www.fcvernier.ch



Aide aux pays en développement

La Commune de Vernier a contribué à la construction de cette école dans une région du monde bien éloignée de la Suisse et de ses préoccupations. Le Burundi, où vit une population attachante et misérable dont les enfants ont besoin, pour leur vie future, de notre solidarité active.

premier projet. La majorité des Burundais vit encore dans les villages sans eau courante ni électricité ni télévision, ce qui a retardé une migration massive vers les villes.

Ce premier projet est aussi l'occasion d'un apprentissage pour ses membres qui travaillent tous à titre bénévole et

la faculté de médecine. Une fois les fonds réunis, des accords de partenariat ont été signés en avril 2007 entre EduSaT et la commune de Tangara fixant les contributions respectives.

Un terrain a été affecté au projet comprenant une école primaire, une adduction d'eau et un centre de santé. La construction de l'école a débuté en juin 2007 par le débroussaillage du terrain pendant les travaux communautaires. Maçons et aide-maçons ont été recrutés sur place et rétribués aux tarifs usuels.

Situation actuelle

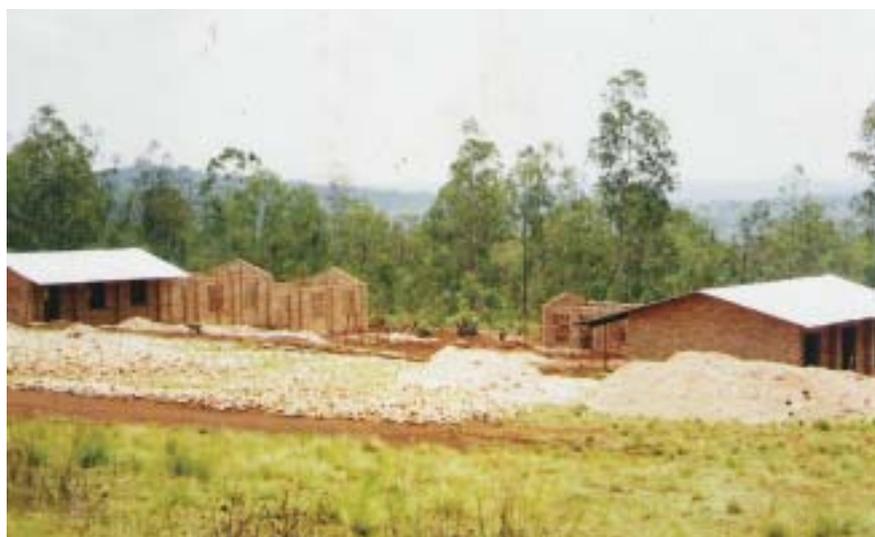
A fin janvier 2008, l'école comprenant deux blocs de trois classes, deux blocs sanitaires, un bloc administratif et un logement est quasiment achevée. Seuls les passages couverts entre les différents corps de bâtiments manquaient encore. L'école sera terminée à la fin de février 2008.

Activités futures

Un membre d'EduSaT s'est rendu au Burundi en janvier 2008 pour un audit de l'école. Selon le souhait émis par la population, la prochaine étape consistera en un système de collecte des eaux de pluie et ultérieurement une adduction en eau potable. Des devis ont été demandés lors de la visite sur place et seront disponibles sous peu.

Pour en savoir plus, les personnes intéressées peuvent consulter le site <http://www.edusat.org/> ou nous contacter si elles souhaitent nous aider au tél. 022 341 63 11.

EduSaT - Education et Santé pour Tous
Case postale 584
1214 Vernier (GE)



L'école de Mugirampeke, dans la province de Ngozi, au nord du Burundi.

Ce projet a été soutenu pas l'association EduSaT. La création de l'association à but non lucratif EduSaT - Éducation et Santé pour Tous - remonte à mars 2006. L'objectif de l'association - confessionnellement neutre et apolitique - est de soutenir les projets d'éducation et de santé pour tous dans les pays les plus pauvres. Notre volonté est de travailler en collaboration avec la population locale et de veiller à la faire participer aux retombées économiques découlant de nos réalisations communes.

Parmi les membres fondateurs se trouvaient plusieurs ressortissants Burundais; nous avons donc profité de leur connaissance de la situation dans ce pays qui se relevait d'une longue guerre civile pour y fixer notre

prennent à leur charge les voyages au Burundi.

Mugirampeke

La zone rurale de Mugirampeke se trouve dans la province de Ngozi, au nord du Burundi, à l'écart des voies de communication. La population vit, dans un grand dénuement, d'une agriculture de subsistance. Nous souhaitons fixer les habitants sur leurs terres et leur offrir des possibilités de formation et de reconstruction des liens sociaux.

Au préalable, EduSaT obtenait l'appui de donateurs privés, de communes genevoises - celle de Vernier ayant été la première à accorder sa confiance - et des Saturnales, la fête annuelle de

Le Conservatoire populaire de musique fête ses 75 ans

Le Conservatoire Populaire de Musique (CPM) vous invite à inscrire vos enfants :

- **Vernier**: mardi 29 avril 2008 de 16h00 à 18h30 à l'école de Vernier-Place - salle des maîtres
- **Le Lignon**: vendredi 9 mai 2008 de 16h00 à 18h30, à la Villa du Vieux-Lignon, route du Bois-des-Frères 51A
- **Avanchets - Balexert**: lundi 5 mai 2008 de 16h00 à 18h30 à l'école d'Avanchet-Jura

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération www.federation-egm.ch www.dalcroze.ch www.cpm-ge.ch - www.cmusge.ch

Le Conservatoire Populaire de Musique, créé en 1932, est présent dans votre Commune depuis de nombreuses années.

En 2007-2008, nous fêtons son 75e anniversaire. A cette occasion, plusieurs manifestations vont être organisées.

Mercredi 16 avril 2008

de 9h00 à 12h00 : Villa du Vieux-Lignon, route du Bois-des-Frères 51 et dans le jardin., **portes ouvertes**. Venez assister à nos cours de formation musicale et d'instruments

À 18h30 : Paroisse protestante du Lignon, place du Lignon 34, **concert audition spécial 75e**, professeurs et élèves joueront pour vous

Nous vous attendons nombreux
Entrée libre - Verrée à l'issue du concert

Les samaritains



Cours "massage cardiaque - CPR"

les mardi 6 et jeudi 8 mai de 19h à 22h. Prix CHF 140.-.
Pour suivre ce cours il faut avoir suivi le cours sauveteur.

Cours "Défibrillateur Semi-Automatique - DSA" le mardi 20 mai de 18h à 22h. Prix CHF 150.-.

Pour suivre ce cours il faut avoir suivi le cours massage cardiaque - CPR.

Inscriptions

par internet: <http://www.agss.ch>
par email : inscriptions@agss.ch
par tél. 022 827 37 57 (lundi et jeudi matin).

Aux membres de la ludothèque de Châtelaine

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu le vendredi 11 avril 2008 à 20h à la ludothèque de Châtelaine, 83, avenue de Châtelaine.

Ordre du jour:

- 1.- Lecture du procès verbal de l'assemblée générale 2007
- 2.- Rapport d'activités
- 3.- Présentation des comptes
- 4.- Rapport des vérificateurs de comptes
- 5.- Election du comité
- 6.- Divers

Rencontre autour d'un atelier de sérigraphie

La Maison de Quartier du Lignon et la Carambole accueillent les enfants et adolescents en vue de leur fournir un lieu de rencontres et d'activités où convivialité, respect mutuel et écoute sont présents.

Durant la semaine des vacances scolaires, du 12 au 15 février 2008, la Maison de Quartier et la Carambole ont proposé un atelier de sérigraphie sur tee-shirt dans le centre commercial du Lignon. Il a été mis en place et animé par Gaëlle Buchaillard, animatrice à la Maison de Quartier.

Le but était d'entrer en contact avec la population du quartier afin de nous connaître mutuellement. L'association des commerçants du Lignon a participé à ce projet. Les commerçants ont fourni gratuitement les tee-shirts destinés à l'impression des dessins. Leur objectif rejoignait le nôtre, c'est pour cela que leur collaboration a été vraiment très appréciée. Une participation financière de 5 francs a été de-

mandée aux personnes pour l'impression. Le thème de cet atelier, " la petite cité dans la grande ", a favorisé l'émergence de certaines idées.

Les usagers les plus anciens quittant la Carambole et la fréquentation du lieu par la nouvelle génération étant moindre. Il était donc primordial d'attirer une population mixte et hétéroclite. L'atelier de sérigraphie avait donc pour but de faire découvrir la Maison de Quartier ainsi que la Carambole et leurs activités respectives.

Il s'est fort bien déroulé et a connu un franc succès. Une cinquantaine de jeunes a participé à l'élaboration de leur tee-shirt sur les 4 jours. Les adultes de passage dans la galerie marchande ont volontiers questionné les animateurs et moniteurs sur place. De véritables échanges ont eu lieu.

Une demande existe réellement et nous avons été sollicités pour renouveler cet atelier.



Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but lucratif.

Fax 022 306 06 21 - Tél. 022 306 06 22 - Courrier électronique: culture-information@vernier.ch

Achats

■ J'achète bon prix projecteur pour diapositives 24x36, complet avec accessoires. Tél. 022 341 39 17 ou 022 782 05 89.

A vendre

■ Chambre à coucher en bois massif, vaisselier, 2 meubles de cuisine,

meuble tv, machine à coudre et autres petits meubles. CHF 1000.- le tout. Tél. 022 342 15 07.

■ Table d'activités Play-doh, avec tous les accessoires (jamais utilisés) + 4 gros pots de pâte à modeler (vert, bleu, jaune, rouge) neufs + 4 stylos jamais déballés. CHF 30.-. Tél 022 341 31 65.

■ Voiture VW Sharan 2.0, 2001, Trendline, 58000 km, bleu mét, 7 sièges. CHF 19'500.-. Tél. 076 381 03 01.

A votre service

■ Garderai 1 enfant de 3 mois à 4 ans, possibilité toute la journée, dans appartement confortable au Lignon. Tél. 022 796 18 76.

Les P'tits Bouchons offrent leur premier chien guide

L'association Les P'tits Bouchons a dû stopper " provisoirement " les récoltes des p'tits bouchons en plastique et ce, dans toute la Suisse depuis novembre 2006.

Dès que l'association aura pu trouver un nouveau local, les récoltes des p'tits bouchons pourront reprendre. Nous vous rappelons que l'association ne fonctionne que sur le bénévolat, les dons et legs. Elle est à but non lucratif et a été reconnue d'utilité publique en 2005.

La formation d'un chien guide coûte Fr. 25'000.-- et c'est grâce à votre aide lors des récoltes des p'tits bouchons en plastique ainsi que par vos dons, que nous arrivons à offrir notre premier chien guide.

Nous allons remettre ce chèque à la Fondation de Brenles - avec qui nous collaborons depuis plusieurs années -

et le chien guide que nous offrirons à une personne nécessiteuse sera présent lors de la petite fête qui aura lieu:

le samedi 19 avril 2008 à l'Ecole des Boudines à Meyrin.

Le programme :

11h00 démonstration du travail des chiens guide, puis remise du chèque à la Fondation de Brenles.

12h00 2ème démonstration des chiens guide.

Venez nombreux pour assister au travail que fournisse ces chiens guide afin de pouvoir aider les personnes aveugles ou malvoyantes.

Nous sommes toujours à la recherche d'un local de 350 m2 minimum, avec un robinet d'eau ainsi qu'un peu de chauffage ou au moins une pièce

entièrement fermée. De plain-pied afin que le camion puisse venir charger et décharger la marchandise. En zone industrielle ou obligatoirement en dehors d'habitations, car en cas de feu il y aurait propagation et grand danger. Quel bienfaiteur pourrait nous " prêter gracieusement " un local ?

Nous recherchons également des sponsors susceptibles de nous aider financièrement ou matériellement ainsi que des dons pour que nous puissions offrir un 2ème chien guide.

Nous vous attendons nombreux et vous en remercions par avance.

La Présidente Valérie LORAN

www.lesptitsbouchons.com
079 470 07 18

A la MACAV

du 7 avril au 3 mai 2008, Jacqueline MORET, tissages

Rue du Village 52, du lundi au samedi 14h30-17h30.

Les inscriptions pour les expositions temporaires pour la saison 2008-2009 sont ouvertes.

Le prix de la location des locaux se veut être à la portée de tout un chacun et les habitants de la commune de Vernier bénéficient de conditions particulièrement avantageuses. Tous les artistes et artisans amateurs sont les bienvenus, quelles que soient leurs créations (artisanat de tout genre, tableaux, photographies, etc.).

Pour tous renseignements, prière de vous adresser au no 022 782 04 60 ou 022 341 13 23 .

Café-croissant

Sécurité dans le quartier de Châtelaine-Balexert: l'affaire de tous?

Venez en débattre au centre de quartier de Châtelaine- Balexert (31, avenue de Châtelaine - 1219 Châtelaine)

le mercredi 16 avril 2008 de 9h à 10h30.

Renseignements: service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Vide grenier et fête au village: du nouveau en 2008

Samedi 17 mai 2008
de 12h à 20h
préau de l'école des Ranches

Vendeurs Vide Grenier
Installation dès 10h

Conditions de participation

- ❖ Participation **gratuite** ouverte à tous
- ❖ Chacun se débrouille, **aucune réservation de place**, on s'arrange à l'amiable entre voisins
- ❖ Un nombre limité de tables sera loué 10.- (caution 20.-)
- ❖ La vente de nourriture et de boissons est interdite

Circulation

- ❖ **Les véhicules sont interdits dans le périmètre du vide grenier**
- ❖ Chacun sera attentif aux conditions de circulation et de stationnement dans le village et alentours

Nettoyage

- ❖ Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu. Les autres déchets doivent être triés et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

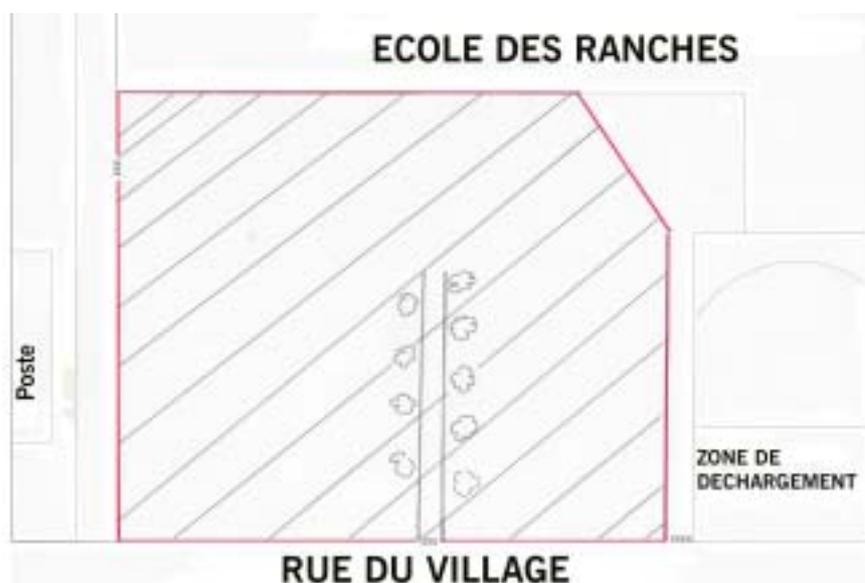
Emplacement des stands

- ❖ Libre, sauf dans l'emplacement réservé aux animations
- ❖ Aucune installation ne doit endommager le domaine public
- ❖ **Installation à l'intérieur de la zone hachurée délimitée par la zone rouge**



**Poneys, jeux,
buvette et stands de nourriture
spectacle de rue
démonstrations de danses**

Contacts et renseignements :
Association Les Z'ateliers
076/372.87.88
info@leszateliers.ch





Journée du vélo

*05 avril 2008 de 10h00 à 16h00
Place du Lignon*

*Exposition – Essai
Vente de vélos neufs et d'occasion*

*Vélos enfant, course, VTT, VTC, vélo électrique
Vente de pièces et d'accessoires (casques, cadenas, lumières, etc.)*

Animations

10h00-12h00 Cours de conduite

14h00-16h00 Jeux de vélo pour enfants

Marques Merida | Vario | Gitane et d'autres marques

Partenaires Lignon Centre | Rafting Loisirs | Pro vélo | A.T.E | Commune de Vernier

Organisée par le magasin Re-Cycles avec le soutien de la Commune de Vernier

